

note du BP SUR MANDAT DU CC.



La commission de contrôle a saisi le CC du texte suivant :

MOTION ADRESSEE A LA COMMISSION DE CONTROLE DU CC. COPIE AU BP ET AU CC.

Camarades,

Nous avons appris par un camarade parisien (Ralph, cellule Cité U), en déplacement pour raisons privées à Reims, la chose suivante : la camarade Mathilde, mandatée par ses propres soins ou par on ne sait quelle instance, a débarqué dans cette ville pour y « animer le débat de congrès » ; que nous sachions, cette camarade ne fait pas partie du Comité Central, et c'est là une première illégalité flagrante ; si la camarade du CC qui est censée s'occuper de l'animation politique de cette ville en est incapable, c'est une autre affaire, mais jusqu'à nouvel ordre, les membres du CC qui sont carents n'ont pas le droit de se choisir des remplaçants à leur guise ; mais qui plus est, à cette occasion, cette camarade s'est permis de prendre position dans le débat que nous avons essayé d'ouvrir sur les « disfonctionnements » et de critiquer notre texte de façon partielle et unilatérale, lui opposant les intéressantes contributions de Tisserand... Camarades, ce sont là des procédés intolérables dans une période de préparation de congrès ; survenant après l'épisode de Tours (les camarades de Tours ayant demandé qu'un militant du groupe TTT vienne expliquer ses positions dans cette ville, cette affaire démontre le peu de cas que font certains camarades du centralisme démocratique ; que nous sachions, la camarade Mathilde n'est pas constituée en tendance pour aller défendre des positions « originales » à Reims.

Camarades, nous demandons des éclaircissements de la commission de contrôle, très rapides ; nous demandons que des sanctions soient prises, et ce avant le congrès, faute de quoi, elles perdent toute signification ; nous demandons que cette lettre soit publiée dans les circulaires nationales de l'organisation ; nous considérons cette affaire comme très grave, et au besoin, si satisfaction ne nous est pas donnée sur ce dernier point, nous publierons nous mêmes cette lettre dans l'organisation. Nous n'avons pas combattu l'aspect de clique et les mœurs d'apparatchiks dans les organisations staliniennes pour les tolérer dans nos propres rangs.

Pour l'ex-groupe TTT :

Noiraut, Entar, Estève, Vingtras, Stan
Emmanuelle, Fontaine

Après discussion de cette lettre et des problèmes plus généraux posés par l'existence du groupe TTT, le CC a demandé au BP de synthétiser ses discussions dans une note envoyée aux cellules, et d'avoir une rencontre avec les camarades qui signent pour ce groupe.

Tous les militants savent dans quelles conditions se prépare aujourd'hui le congrès. Après deux ans d'activisme forcené non contrôlé par une direction nationale qui, parant au plus pressé, n'a pas pleinement joué son rôle de direction politique, l'organisation connaît un disfonctionnement d'autant plus grave que son influence s'est étendue dans le pays. La faible politisation des militants, les carences du BP en matière de discussion politique et d'élaboration, ont empêché le développement d'un véritable débat politique dans l'organisation dans une période où le départ de la mino et l'absence de ligne politique dans certains secteurs comme le Secours Rouge désorientaient bon nombre de militants. Le BP n'a pas l'intention de cacher ces problèmes et s'efforcera d'en analyser les causes et d'en donner des solutions lors du congrès.

C'est dans de telles conditions qu'est apparu le groupe TTT.

Au départ, groupe de discussion et d'élaboration, il s'est efforcé d'impulser la bataille politique contre la mino et par la suite de mettre le doigt sur les problèmes internes de l'organisation.

Si les militants savent ce qu'est une tendance, connaissent ses droits et ses devoirs, ils se sont interrogés sur la fonction et le statut d'un tel « groupe » dans le cadre de la préparation d'un congrès.

Certes l'expérience passée de la mino a laissé quelque traumatisme et rend certains camarades méfiants devant toute tentative de regroupement. Dans notre conception du centralisme démocratique, n'importe quel groupe de militants peut à la veille d'un congrès se réunir sur la base d'un texte et demander les droits d'une tendance (droit de réunion annoncée aux instances dirigeantes, budget pour les voyages en province, etc...). Une tendance peut se créer sur la base d'une orientation contradictoire à celle de la direction, comme elle peut se créer sur des différenciations plus secondaires, ce qui est généralement le cas, en essayant de faire tourner l'organisation sur un point précis (ex. : SR, MJR, etc...). Avec la mino, on est vite passé de la tendance à la fraction avec sa propre discipline interne non contrôlable par l'organisation, ses finances, etc... La dynamique de scission de la mino était cette fois liée à la somme des désaccords politiques. En mettant en avant une orientation politique totalement différente de la nôtre, les minos en sont arrivés à considérer que la Ligue n'était plus redressable. A partir de là, la discipline de fraction prenait le pas sur celle de l'organisation, la scission devenait inévitable. L'expérience de cette lutte de tendance pour malheureuse qu'elle soit ne doit pas être théorisée et aboutir à la conclusion que toute tendance a une dynamique sortiste.

L'apparition du groupe TTT pose de tout autre problème.